

PERCEPTIONS ET OPINIONS DES FRANÇAIS SUR LES DROGUES

Pour la 4^{ème} fois en 15 ans, l'enquête EROPP analyse les représentations des Français sur les drogues et les politiques publiques les concernant

Depuis 1999, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) interroge les Français à propos des principaux produits licites et illicites et de leur dangerosité, les questionne sur leurs représentations des usagers et recueille leurs avis sur différentes mesures de politiques publiques.

La quatrième Enquête sur les Représentations, Opinions et Perceptions sur les Psychotropes (EROPP)¹ s'est déroulée d'octobre à décembre 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 2 500 personnes âgées de 15 à 75 ans. Les principaux résultats, détaillés dans le numéro 88 de la publication *Tendances*², sont présentés ici.

Dans ce dernier exercice, la perception de la dangerosité des produits illicites apparaît toujours bien supérieure à celle des produits licites tandis que les appréciations sur les usagers et les raisons qui les poussent à consommer évoluent peu. En matière de politiques publiques, l'interdiction de vente d'alcool et de tabac aux mineurs est plébiscitée ; l'adhésion aux mesures de prohibition du cannabis régresse ; enfin, les principes relatifs à la réduction des risques recueillent davantage d'assentiments. Comme lors des éditions précédentes, les opinions sont fortement liées à la proximité des répondants avec les substances et à certaines variables sociodémographiques. Ainsi, les personnes ayant déjà consommé une substance illicite, les plus jeunes et celles ayant un niveau d'études plus élevé, se déclarent moins préoccupées par ces sujets et plus ouvertes à d'éventuelles évolutions.

Dangerosité perçue des substances

Les produits illicites sont, de très loin, jugés les plus dangereux. Neuf Français sur dix (90 %) considèrent la consommation d'héroïne comme dangereuse dès le premier usage et 85 % pensent de même pour la cocaïne. Concernant le cannabis, 54 % estiment qu'il est dangereux dès l'expérimentation, 15 % lors d'une consommation occasionnelle, tandis qu'ils sont 30 % à situer le seuil de dangerosité au stade d'un usage quotidien.

En parallèle, et bien que la thèse dite de « l'escalade » ne soit pas vérifiée scientifiquement, 68 % des Français déclarent croire au fait que l'usage de cannabis conduirait à consommer par la suite des produits plus dangereux. Enfin, parmi les trois produits les plus couramment consommés, le cannabis est cité, juste devant le tabac, comme celui dont il est le plus difficile de se passer quand on a commencé à en consommer, (38 % et 37 %), l'alcool se situant à 25 %. La perception du cannabis a beaucoup évolué : 21 % des Français le citaient comme produit le plus addictif en 2002 et ils étaient 30 % en 2008.

Après avoir fortement augmenté entre 2002 et 2008, le pourcentage de personnes estimant qu'alcool et tabac sont dangereux dès l'expérimentation est stable avec respectivement 11 % et 41 % de déclarations. En parallèle, trois quarts des Français pensent que l'alcool n'est dangereux qu'en consommation quotidienne (74 %) et près d'un sur deux (47 %) pense de même pour le tabac. Parmi ces derniers, les seuils à partir desquels la consommation quotidienne est jugée néfaste pour la santé sont en moyenne, de 3,4 verres d'alcool et de 10 cigarettes par jour.

¹ Après les enquêtes de 1999, 2002 et 2008

² Marie-Line Tovar, Olivier Le Nézet, Tanja Bastianic, *Perceptions et opinions des Français sur les drogues, Tendances n°88*, octobre 2013 ; www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/tend/tend88.html.

Représentation des usagers

Comme en 2008, les Français ont été interrogés sur leurs représentations des usagers d'héroïne, de cocaïne, de cannabis et de ceux qui boivent « beaucoup d'alcool ». Une grande majorité estime que ces usagers présentent un danger pour leur entourage : ils sont plus de 9 sur 10 à le croire pour les personnes qui boivent beaucoup d'alcool (91 %), un peu moins pour les usagers d'héroïne et de cocaïne (87 % et 83 %). Pour le cannabis, on atteint les deux tiers (66 %).

La part des Français estimant que les usagers de substances psychoactives en consomment car ils souffrent d'une maladie est en recul par rapport à 2008 et recueille peu d'assentiments : 11 % pour le cannabis, 16 % pour la cocaïne, 19 % pour l'héroïne et 24 % pour les usagers de « beaucoup d'alcool ». Enfin, peu de personnes interrogées lient ces consommations à des problèmes familiaux : si 49 % sont d'accord en ce qui concerne les buveurs excessifs, la proportion n'est que d'un tiers pour les usagers d'héroïne et de cocaïne (34 % et 32 %) et d'un peu plus d'un quart (27 %) pour le cannabis.

Opinions sur les politiques publiques

L'interdiction de vente aux mineurs mise en place par la loi HPST (Hôpital, patients, santé, et territoires de 2009) est plébiscitée, qu'il s'agisse du tabac ou de l'alcool. Les Français approuvent la mesure à respectivement 90 % et 93 %. Quant au principe extrême d'une interdiction de la vente de tabac, la part des personnes s'y déclarant favorables augmente de 32 % en 2008 à 41 %.

Concernant les drogues illicites, près de huit Français sur dix (78 %) restent opposés au principe d'une mise en vente libre du cannabis (85 % en 2008). Cependant, le pourcentage d'opinions estimant qu'on pourrait autoriser le cannabis sous certaines conditions (en maintenant l'interdit dans certains cas, par exemple avant de conduire ou pour les mineurs) progresse très nettement de 31 % à 60 %.

À propos des sanctions existantes en cas d'usage de cannabis, près de 9 Français sur 10 adhèrent au principe du rappel à la loi ou de l'obligation de soins (86 % et 87 %). Ils sont également plus des deux tiers (68 %) à soutenir l'option du stage d'information payant. En revanche l'amende de 3 750 euros divise les partisans et opposants en deux groupes équivalents (50 % des personnes interrogées pour chacun) et la possibilité d'une peine de prison ne recueille l'adhésion que d'un tiers (36 %) d'entre elles. Les opinions sur les modalités de sanctions varient selon la proximité avec le produit.

Huit Français sur dix (83 %) se déclarent en accord avec le principe clé de la politique de réduction des risques « informer les consommateurs de drogues sur la façon la moins dangereuse de les consommer afin de diminuer les risques pour leur santé ». Enfin, interrogés sur « la mise à disposition de locaux et de matériel propre » pour les consommateurs d'héroïne, 58 % des Français répondent favorablement à ce principe d'ouverture de salles de consommation à moindre risque.

Contact presse

OFDT : Julie-Emilie Adès / 01 41 62 77 46 / julie-emilie.ades@ofdt.fr